

Table des matières

50	_Structure du Groupe et actionariat
52	_Structure du capital
53	_Conseil d'administration
60	_Direction générale
60	_Rémunération, participations et prêts
64	_Droit de participation des actionnaires
65	_Assemblée générale
66	_Prise de contrôle et mesures de défense
66	_Gestion des risques
66	_Organe de révision
67	_Politique d'information
68	_Gestion des marques

Galenica respecte les principes de gouvernement d'entreprise (Corporate Governance). Les règles régissant les modalités de bonne conduite de l'entreprise sont définies dans les statuts et le règlement d'organisation de Galenica, ainsi que dans le cahier des charges des différents Comités. Galenica tient compte des exigences de la Directive de la Bourse suisse (SIX) concernant les informations relatives à la Corporate Governance et suit les recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise d'économie suisse.

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

Structure du Groupe

_Galenica SA, dont le siège est à Untermattweg 8, CH-3027 Berne, est une société anonyme organisée selon le droit suisse. En sa qualité de société holding, elle détient directement ou indirectement toutes les sociétés qui font partie du Groupe Galenica. Pour toute information relative à la structure du Groupe et au périmètre de consolidation, prière de se reporter aux pages 51, respectivement 141 à 142. Les adresses figurent sur le rabat de la couverture.

_A l'exception de Galenica SA, dont les actions sont cotées à la Bourse suisse (SIX), aucune des autres sociétés du Groupe n'est cotée en Bourse. En outre, les sociétés du Groupe ne détiennent pas de participations croisées entre elles ni avec d'autres sociétés cotées en Bourse.

Actionariat

_Le 31 décembre 2010, Galenica comptait 9'682 actionnaires, dont deux actionnaires importants détenant plus de 3% des voix:

_Alliance Boots Group Limited, Weybridge London (Royaume-Uni), avec 1'656'172 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10. Conformément aux dispositions statutaires, ces actions sont enregistrées comme suit:

_1'300'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 avec droit de vote (20%);

_356'172 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 sans droit de vote.

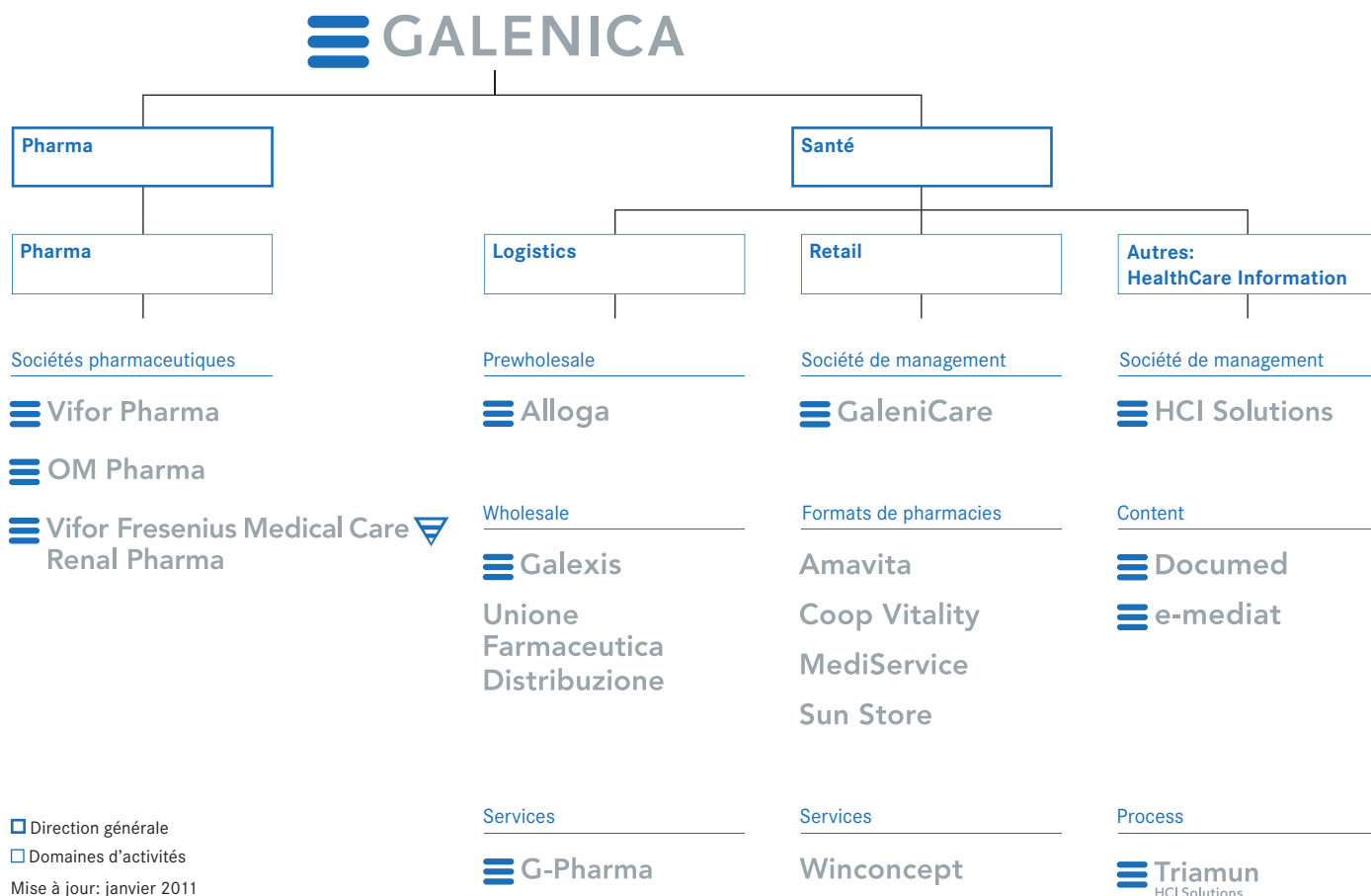
_Le 16 mars 2010, la société Alliance UniChem Group Limited a annoncé son changement de raison sociale en Alliance Boots Group Limited. Le nombre d'actions détenues et l'adresse restent inchangés.

_Le Groupe Credit Suisse, Zurich, à savoir
_Credit Suisse Group AG, Paradeplatz 8,
case postale, 8070 Zurich, Suisse

_Clariden Leu Holding SA, Bahnhofstrasse 32,
 8001 Zurich, Suisse
 _Credit Suisse AG, Paradeplatz 8, case postale,
 8070 Zurich, Suisse
 _Credit Suisse Life (Bermuda) Ltd., Argyle House,
 41 A, Cedar Avenue, Hamilton HM 12, Bermudes
 _Credit Suisse (International) Holding AG, Bahnhof-
 strasse 17, 6300 Zoug, Suisse
 _Credit Suisse Investments (UK), One Cabot Square,
 London E14 40J, Grande-Bretagne
 _Credit Suisse Investment Holdings (UK), One Cabot
 Square, London E14 40J, Grande-Bretagne
 _Credit Suisse Securities (Europe) Limited, One
 Cabot Square, London E14 40J, Grande-Bretagne
 _Clariden Leu SA, Bahnhofstrasse 32,
 8001 Zurich, Suisse
 en tant que détenteur indirect de Credit Suisse Group
 AG, Brandschenkestrasse 25, 8002 Zurich, Suisse, a

annoncé le 17 septembre 2010 des positions d'achat
 et de vente (droits de vote de 5.42% et 5.11% resp.).
 A la date de clôture du bilan, sa part était inchangée,
 et aucune inscription de droit de vote de ces actions
 nominatives n'avait été demandée.
 _Pour obtenir des informations détaillées, veuillez vous
 reporter au site [http://www.six-swiss-exchange.com/
 shares/companies/major_shareholders_fr.html](http://www.six-swiss-exchange.com/shares/companies/major_shareholders_fr.html).
 _Aucun des autres actionnaires enregistrés n'a atteint le
 seuil de 3% des voix.

STRUCTURE DU GROUPE GALENICA 2011



STRUCTURE DU CAPITAL

Capital-actions

_Le 31 décembre 2010, le capital-actions entièrement libéré de Galenica s'élevait à CHF 650'000. Il était constitué de 6'500'000 d'actions nominatives cotées en Bourse d'une valeur nominale de CHF 0.10.

_Les actions de Galenica (n° de valeur 1553646) sont cotées à la Bourse suisse (SIX). Le 31 décembre 2010, 6'480'263 actions nominatives étaient en circulation (sans actions en propre), la capitalisation boursière s'élevait à CHF 3'661'348'595.

Capital autorisé

_Conformément à l'art. 3a des statuts, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter en tout temps, mais jusqu'au 5 mai 2012 au plus tard, le capital-actions de CHF 650'000 d'un montant maximal de CHF 65'000 par l'émission d'un maximum de 650'000 actions nominatives entièrement libérées.

Capital conditionnel

_Galenica ne dispose pas de capital conditionnel.

Modifications du capital-actions

_Le 19 mai 2005, l'Assemblée générale a décidé de réduire le capital-actions par remboursement de CHF 3.90 par action. Il est ainsi passé de CHF 26.0 mio. à CHF 650'000, et ce montant reste à ce jour inchangé. Vous trouverez à la page 152 des informations complémentaires sur les modifications du capital-actions et les réserves, ainsi que sur le bénéfice annuel des trois dernières années. Pour les années précédentes, veuillez vous reporter aux rapports annuels antérieurs.

Bons de participation

_Galenica ne dispose pas de bons de participation.

Bons de jouissance

_Galenica n'a pas émis de bons de jouissance.

Inscription au registre des actions et restrictions de transmissibilité

_Le Conseil d'administration peut rejeter la demande d'inscription comme actionnaire au registre des actions dans un délai de 20 jours. Il refuse le droit d'agir en qualité d'actionnaire ou usufruitier avec droit de vote à tout acquéreur d'actions avec droit de vote, pour les actions qu'il détient pour plus de 5% (y compris celles déjà inscrites au registre des actions) de la totalité des voix.

_Les personnes morales et les sociétés de personnes, les autres groupements de personnes ou les indivisions qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune ou de toute autre manière, ainsi que les personnes physiques ou morales, ou les sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluider ces dispositions sont considérés comme une seule personne.

_Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si, en dépit de la demande qui lui a été faite, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte. Le Conseil d'administration est en outre autorisé à déclarer nulles et non avenues, après avoir entendu les personnes concernées, les inscriptions au registre des actions obtenues sur la base d'informations inexactes.

_Dans des cas spéciaux, notamment pour la participation de partenaires stratégiques de Galenica, les statuts permettent au Conseil d'administration de faire des exceptions à la limite de participation statutaire, et ce jusqu'à un maximum de 20% du capital-actions inscrit au Registre du commerce. Il a fait usage de ce droit envers Alliance Boots Group Limited, qui appartient au groupe Alliance Boots, en tant que partenaire stratégique.

_Les statuts permettent aux institutions de prévoyance en faveur du personnel des sociétés du Groupe Galenica d'être inscrites comme actionnaires avec droit de vote, au sens d'une garantie de leurs droits acquis, jusqu'à un maximum global de 10% de la totalité des voix.

Inscriptions de nommées au registre des actions

_Il est possible d'inscrire au registre des actions, comme actionnaires jouissant du droit de vote, des nommées jusqu'à 2% du capital-actions inscrit au Registre du commerce. L'inscription d'un nommée au registre des actions est possible au-delà de cette limite, à condition que celui-ci indique le nom, l'adresse et le nombre d'actions de la personne pour le compte de laquelle il détient 0.5% ou plus du capital-actions inscrit au Registre du commerce. Durant l'exercice 2010, deux actionnaires étaient liés à Galenica par de tels contrats.

Emprunts convertibles/options

_Galenica n'a pas émis d'emprunts convertibles en circulation et n'a pas émis d'options négociables.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

_La composition du Conseil d'administration est définie de manière que, dans la mesure du possible, chaque Domaine d'activités du Groupe Galenica soit représenté par un de ses membres au moins, et que de surcroît les connaissances spécifiques nécessaires soient disponibles. Le Conseil d'administration fait examiner, en principe tous les deux ans, son mode de fonctionnement avec l'aide d'un conseiller externe. Cet examen a eu lieu en 2009 et a été effectué par le professeur Ernst Brugger (Université de Zurich), un spécialiste reconnu en matière de Corporate Governance.

_A l'exception d'Etienne Jornod qui, en tant que Président et Administrateur-délégué, préside également la Direction générale, aucun autre membre du Conseil d'administration n'a exercé d'activités opérationnelles au sein de Galenica ou des autres sociétés du Groupe au cours de l'année sous revue ou des trois années précédentes.

_Publication d'éventuels conflits d'intérêts: aucun membre du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires importantes avec Galenica ou l'une de ses sociétés. Stefano Pessina représente Alliance Boots Group Limited (Groupe Alliance Boots), le principal actionnaire de Galenica.

Election et durée du mandat

_Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale. Il est composé au minimum de cinq et au maximum de douze membres élus pour un mandat d'une durée habituelle de trois ans. Les administrateurs sont rééligibles, mais le renouvellement du Conseil est échelonné. Les statuts ne prévoient pas de limitation de la durée du mandat. Chaque membre du Conseil d'administration est élu individuellement et la durée de leur mandat est fixée simultanément. Le Conseil d'administration considère qu'un mandat de trois ans est dans l'intérêt de l'entreprise pour trois raisons: connaissance de l'entreprise, engagement du Conseil d'administration et indépendance de ce dernier.

Organisation interne

_Les attributions du Conseil d'administration lui sont conférées par la loi (art. 716a CO) et les statuts (art. 16).

_Les décisions sont prises par l'ensemble du Conseil d'administration. Il peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions, ou de surveiller certaines affaires (art. 19 des statuts).

_Conformément au Code des obligations et aux statuts, le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes:

_exercer la haute direction de l'entreprise et établir les instructions nécessaires;

_fixer l'organisation;

_fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier, ainsi que le plan financier;

_nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation;

_exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données;

_établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions;

_informer le juge en cas de surendettement.

_Le Conseil d'administration peut prendre des décisions qui engagent juridiquement l'entreprise sur toutes les affaires qui ne sont pas expressément attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les statuts.

_Le calendrier des séances est fixé par le Président du Conseil d'administration. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'administration reçoivent en temps utile (en principe au moins dix jours à l'avance) toute la documentation nécessaire à la préparation de la séance.

_En 2010, le Conseil d'administration a eu sept séances. En dehors des informations reçues lors de ces séances (documentation relative aux différents points de l'ordre du jour, reporting), le Conseil d'administration est régulièrement informé des affaires courantes et des défis du Groupe, ainsi que de l'actualité et de l'évolution générale des Domaines d'activités. Il est en outre fréquemment sollicité pour ses conseils. En temps normal, la Direction générale participe au moins à une partie de chaque séance, pour faire le point sur les activités en cours et clarifier les dossiers dans la perspective de décisions à prendre. Des conseillers externes peuvent être consultés sur des affaires ponctuelles, le cas échéant.

Comités

_Le Conseil d'administration est épaulé dans l'exécution de ses tâches par quatre Comités, dont les devoirs et responsabilités sont définis dans leur cahier des charges respectif. Leurs présidents et membres sont nommés par le Conseil d'administration. Ils se réunissent en séance aussi souvent que les affaires l'exigent. Ils définissent eux-mêmes l'ordre du jour de leurs réunions et consignent leurs décisions dans un procès-verbal. A l'exception du Comité Rémunération et Nomination, ils ne jouissent d'aucune compétence décisionnelle propre. Les décisions sont



Membres du Conseil d'administration

Etienne Jornod, Président et Administrateur-délégué

depuis 1996, élu jusqu'en 2011

- _Né en 1953, citoyen suisse
- _Lic. èss. éc., HEC Université de Lausanne/ Senior Executive Program, Stanford (Etats-Unis)
- _Entre au service du Groupe en 1975 comme Junior Product Manager, quitte le Groupe en 1978, le réintègre en qualité d'assistant de la Direction générale en 1981 au terme d'études universitaires, membre de la Direction générale en 1989, Président et Administrateur-délégué de Galenica SA depuis 1996
- _Membre du Conseil d'administration d'Alliance Boots

D^r Paul Fasel, Vice-président et Lead Director

depuis 1997, élu jusqu'en 2012

- _Né en 1944, citoyen suisse
- _Pharmacien, D^r pharm., Université de Berne
- _Membre du Conseil d'administration d'Unione Farmaceutica Distribuzione SA, Lugano

Daniela Bosshardt-Hengartner

depuis 2008, élue jusqu'en 2012

- _Née en 1972, citoyenne suisse
- _Pharmacienne, diplôme fédéral de pharmacie, EPF Zurich
- _Analyste financière auprès de la Bank am Bellevue (1998-2002) et de M2 Capital (2003-2004)
- _Depuis 2004, experte-conseil en entreprises dans les domaines de la pharmacie, de la technologie médicale et de la biotechnologie
- _Membre du Conseil d'administration de Nobel Biocare Management AG, Zurich

Kurt W. Briner

depuis 2004, élu jusqu'en 2013

- _Né en 1944, citoyen suisse
- _Ecole de commerce Bâle/Lausanne
- _Ancien CEO de Sanofi Pharma (1988-1998)

Prof D^r Michel Burnier

depuis 2010, élu jusqu'en 2013

- _Né en 1953, citoyen suisse
- _Médecin FMH en médecine interne et en néphrologie
- _Professeur ordinaire, Université de Lausanne
- _A été membre de la Commission des médicaments Société Suisse des Pharmaciens (jusqu'en 2001), membre du Conseil de Swissmedic (2002-2010) et membre du Conseil d'administration de Speedel Holding SA (2007-2009)
- _Membre des associations professionnelles internationales suivantes: Société Suisse de Néphrologie (président), Société Européenne d'Hypertension (membre du Conseil et trésorier) ainsi que Société Suisse d'Hypertension (vice-président)

D^r Hans Peter Frick

depuis 2010, élu jusqu'en 2013

- _Né en 1946, citoyen suisse
- _Docteur en droit, LL.M., Université de Zurich, post-grade Université d'Alberta, Edmonton, Canada, études de gestion d'entreprise à l'IMI International Management Institute, Genève
- _Conseiller juridique Hewlett-Packard, EMEA, Genève (1975-1987)
- _Secrétaire général adjoint et Directeur de l'AIBD Association of International Bond Dealers à Zurich et Londres (1987 à 1989)
- _Rejoint Nestlé en 1990, dès 1992 Directeur juridique du Groupe Nestlé
- _Membre du Comité consultatif de Lex Mundi et du Conseil d'administration de CPR, International Institute for Conflict Prevention & Resolution, New York

Stefano Pessina

depuis 2000, élu jusqu'en 2012

- _Né en 1941, citoyen italien
- _Ingénieur en sciences nucléaires, Ecole polytechnique de Milan
- _Précédemment expert-conseil en entreprises, depuis 1976 au service de diverses entreprises de distribution de produits pharmaceutiques, depuis 1997 Deputy Chairman, de 2001 à 2006 CEO d'Alliance UniChem Plc, Weybridge (Royaume-Uni), et depuis 2006 Executive Chairman d'Alliance Boots, Londres (Royaume-Uni)

This E. Schneider

depuis 2004, élu jusqu'en 2013

- _Né en 1952, citoyen suisse
- _Lic. ès sc. éc. HSG, Université de Saint-Gall/Graduate School of Business, Stanford (Etats-Unis)
- _Précédemment, diverses fonctions dirigeantes en Europe et aux Etats-Unis, SAFAA (1991-1993), dans le secteur de la gestion de fortune et du retail, Valora (1994-1997) et Groupe Selecta (1997-2002), depuis 2004 CEO de Forbo International SA, Baar
- _Membre des Conseils d'administration de Forbo Holding SA, Baar (délégué du Conseil d'administration), de Selecta SA, Muntelier (Président du Conseil d'administration), et de Rieter Holding AG, Winterthur (Vice-président du Conseil d'administration)

_Carl M. Meyer, membre du Conseil d'administration depuis 1995, s'est retiré lors de l'Assemblée générale du 6 mai 2010, ayant atteint la limite d'âge. Galenica le remercie pour tous les services qu'il a rendus au Groupe Galenica dans le cadre de ses activités et lui adresse ses meilleurs vœux pour sa retraite.

Le Conseil d'administration
 _Debout, depuis la gauche Hans Peter Frick, Paul Fasel, Etienne Jornod, Stefano Pessina
 _Assis, depuis la gauche: Kurt W. Briner, This E. Schneider, Daniela Bosshardt-Hengartner, Michel Burnier

toujours prises par l'ensemble du Conseil d'administration. Les Comités contrôlent toutes les activités sur lesquelles le Conseil d'administration a à statuer et font à ce dernier des recommandations à leur sujet.

_Comité Finance

- _Composition: This E. Schneider (Président), Paul Fasel, Etienne Jornod
- _Cahier des charges/mission:
 - _évaluer la structure financière, l'état des lieux des investissements et des acquisitions, ainsi que les incidences des fluctuations monétaires et les mesures à prendre;
 - _superviser la situation financière et le contrôle financier du Groupe;
 - _le Comité Finance est régulièrement informé par la Direction générale des changements importants pouvant influencer sur la situation financière du Groupe.
- _Durant l'exercice sous revue, en plus des tâches habituelles prévues par son cahier des charges, le Comité Finance a traité les thèmes principaux suivants:
 - _Les plans de financement à long terme établis par le Groupe, visant notamment à développer les activités Pharma internationales et à intensifier considérablement les activités de recherche et développement, et leurs conséquences à court et moyen termes sur les résultats du Groupe, ont été amplement débattus.
 - _Suite à l'évolution de la situation générale sur le marché suisse de la santé et ses répercussions sur les pharmacies, les critères relatifs aux nouvelles ouvertures et aux acquisitions ont été longuement débattus et adaptés s'il y avait lieu.
 - _Du fait de la forte croissance enregistrée avec Sun Store et OM Pharma, les clauses contractuelles ont gagné en importance. Le Comité Finance a pu vérifier que leur contrôle fonctionnait et qu'elles étaient invariablement respectées.

_Le Comité Finance s'est attelé au refinancement des dettes par l'intermédiaire d'un emprunt obligataire. Sur un marché des capitaux attractif, Galenica est parvenue à assurer son financement à long terme à des conditions avantageuses.

_Le Comité Finance a examiné les possibilités et les limites des couvertures contre les effets de change sur des marchés des changes volatils.

_Au cours de l'exercice sous revue, le Comité Finance s'est réuni quatre fois et a communiqué des appréciations personnelles par téléphone.

_Comité Audit

- _Composition: Hans Peter Frick (Président), This E. Schneider, Daniela Bosshardt-Hengartner
- _Cahier des charges/mission:
 - _vérifier le respect des normes internes et externes (compliance) en procédant à des contrôles par échantillonnage;
 - _vérifier, évaluer et présenter au Conseil d'administration des candidatures de réviseurs externes pour leur élection par l'Assemblée générale;
 - _définir le programme des révisions internes et externes;
 - _analyser au moins une fois par an le domaine d'application des contrôles internes, des projets de révision et des processus concernés, les résultats des révisions internes ainsi que l'application des recommandations de la Direction générale;
 - _vérifier, conjointement avec les réviseurs externes, la conformité avec les règles de la bonne tenue des comptes du Groupe;
 - _évaluer l'organisation de la gestion des risques;
 - _vérifier, conjointement avec les réviseurs externes, les situations à risque pouvant influencer sur les résultats du Groupe ainsi que les mesures envisagées pour réduire ces risques.

Membres du Conseil d'administration et des Comités du Conseil d'administration

	Au Conseil d'administration depuis	Elu(e) jusqu'en	Comité Finance	Comité Audit	Comité Rémunération et Nomination	Comité Stratégie et Organisation
Etienne Jornod	1996	2011	Membre			Président
Paul Fasel	1997	2012	Membre		Président	Membre
Daniela Bosshardt-Hengartner	2008	2012		Membre		
Kurt W. Briner	2004	2013			Membre	Membre
Michel Burnier	2010	2013				
Carl M. Meyer ¹⁾	1995	2010	Président	Membre		
Hans Peter Frick	2010	2013		Président		
Stefano Pessina	2000	2012				
This E. Schneider	2004	2013	Président	Membre	Membre	
Nombre de séances en 2010			4	2	5	6

¹⁾ Départ le 6 mai 2010

_Le Comité Audit a discuté des conclusions de l'organe de révision externe Ernst & Young concernant les comptes annuels 2009 avec les responsables et noté avec satisfaction que les contrôles internes répondent aux exigences légales et que l'audit juge très bonne la couverture des activités.

_Le rapport portant sur l'élimination des défauts suite à l'audit annuel 2009 réalisé par Ernst & Young portant sur le Groupe et les différentes sociétés a été discuté avec les responsables, et les mesures de correction prises ont été saluées.

_De plus, les rapports de rémunération ont fait l'objet d'un contrôle conformément à l'axe prioritaire défini par SIX pour 2010.

_La réussite de la mise en œuvre des mesures initiées par la Direction a été vérifiée et confirmée par le Comité Audit.

_Avec l'entrée en vigueur de la structure de gouvernance le 11 mars 2010, la présentation de rapports destinés au Conseil d'administration est concentrée à l'échelle du Groupe et donc simplifiée.

_La croissance du Groupe due aux acquisitions de Sun Store et d'OM Pharma nécessite un audit plus étendu. Le Comité a autorisé les crédits nécessaires à cet effet.

_Le Comité et les responsables ont débattu des sujets qui feront l'objet d'un audit interne durant la période de 2011 à 2013, et notamment des futurs audits des sociétés étrangères. En outre, les priorités de l'activité ont été validées.

_Les initiatives et la compréhension nécessaires pour introduire des processus standard (Standard Operating Procedures «SOP») tels qu'ils sont développés au sein de Vifor Pharma ont été particulièrement saluées. La réflexion quant à l'instauration de tels processus pour différentes activités fonctionnelles (achats par exemple) à l'échelle du Groupe a également été accueillie favorablement.

_Concernant le domaine de la sécurité informatique, il convient de souligner que de nouvelles directives relatives à l'utilisation des sites de réseaux sociaux ont été publiées.

_Les dossiers en cours ont été traités lors de deux séances. En principe, le Président du Conseil d'administration, le CFO et, au besoin, d'autres membres de la Direction ayant chacun une voix consultative participent également à ces séances.

_Comité Rémunération et Nomination

_Composition: Paul Fasel (Président), Kurt W. Briner, This E. Schneider

_Cahier des charges/mission:

_soumettre la stratégie de rémunération de la Direction générale au Conseil d'administration;

_proposer au Conseil d'administration les montants des honoraires et des indemnités des membres du Conseil d'administration et des Comités;

_fixer les montants de rémunération de la Direction générale et du CEO, et en référer au Conseil d'administration;

_proposer des candidatures d'administrateurs de Galenica et des sociétés du Groupe.

_Lors de la première séance, la rémunération définitive de la Direction a été arrêtée, et les honoraires des membres du Conseil d'administration ont été débattus et soumis à ce dernier.

_Les principaux thèmes abordés ont été l'évaluation et la préparation de l'embauche du nouveau CEO du Groupe.

_Deux nouveaux membres ont été proposés au Conseil d'administration. La composition des Comités du Conseil d'administration a été adaptée.

_Un nouveau groupe composé de membres du Conseil d'administration et qui constitue simultanément le Conseil d'administration d'OM Pharma a accompagné l'intégration de cette société et permettra à l'avenir d'approfondir certains thèmes du Domaine d'activités Pharma.

_L'organisation des conseils d'administration des filiales étrangères a fait l'objet de débats et sa mise en œuvre a été déléguée à la Direction.

_Pour des raisons de bonne conduite de l'entreprise, il ne sera plus fait appel à des personnes externes pour occuper les fonctions d'administrateurs dans les sociétés de la Direction générale Santé. Ces instances ont été transformées en comités consultatifs. Pour piloter la Direction générale Santé, un nouveau groupe composé de membres du Conseil d'administration a été formé, qui constitue simultanément le Conseil d'administration du Domaine d'activités Retail.

_Le déroulement du processus de détermination des objectifs pour le bonus et la participation à long terme des membres de la Direction a été discuté à plusieurs reprises et adapté aux besoins du développement à long terme de l'entreprise. Une grande partie des travaux a porté sur la fonction de Président Exécutif du Conseil d'administration à créer. La répartition et la délimitation des compétences et des responsabilités du Président Exécutif et du CEO ont notamment été étudiées en vue de leur soumission au Conseil d'administration, et les étapes suivantes ont été enclenchées.

_Le rapport semestriel du Président et administrateur-délégué a été approuvé à l'intention du Conseil d'administration.

_La refonte du système de rémunération a été mise en route, avec pour mots d'ordre la simplification et la constitution de la meilleure base possible pour la création de valeur à long terme.

_Deux nouveaux membres ont été proposés à la Direction générale.

_La dernière séance de l'année a été l'occasion de fixer la rémunération prévisionnelle pour 2010 et les salaires de base pour 2011 de la Direction générale.

_En 2010, le Comité Rémunération et Nomination s'est réuni cinq fois en séance.

_Comité Stratégie et Organisation

_Composition: Etienne Jornod (Président),

Paul Fasel, Kurt W. Briner

_Cahier des charges/mission:

_examiner la structure et l'organisation du Groupe et de ses sociétés, que ce soit au niveau du Conseil d'administration, des Comités du Conseil d'administration ou encore de la Direction générale et des cadres porteurs;

_examiner les propositions d'acquisition au regard de leur conformité à la stratégie et de l'approche tactique.

_Le Président et Administrateur-délégué présente régulièrement au Comité des propositions visant à améliorer l'efficacité du Groupe ou à adapter certaines structures en vue de leur développement. Au vu des changements profonds connus par Galenica au cours des dernières années, l'adaptation du savoir-faire au nouveau positionnement du Groupe fait l'objet d'une attention toute particulière, surtout dans les Domaines d'activités Pharma, HealthCare Information et Retail.

_L'année 2010 a été marquée par la préparation de grands projets stratégiques, notamment la création de la société commune Vifor Fresenius Medical Care Renal Pharma qui a occupé une partie importante de l'activité du Président et Administrateur-délégué. Ce dernier a régulièrement partagé ses réflexions y relatives avec le Comité. Parallèlement, le Comité s'est occupé de l'actualisation de la stratégie du Groupe qui, bien qu'étant fondamentalement la même depuis 15 ans, fait l'objet d'une remise en question continue, en fonction de l'évolution des marchés internationaux en particulier. Les spécificités du marché suisse sur lequel plus de 6'000 des employés du Groupe sont actifs et où les principales unités de production sont localisées, ont aussi fait l'objet d'études approfondies.

_L'adéquation de la stratégie et des moyens mis en œuvre pour la réaliser impliquent une adaptation régulière des ressources, notamment au niveau managérial. Ainsi, la nécessité de recourir de plus en plus à des cadres bénéficiant d'expertise internationale et spécifiquement pharmaceutique est devenue essentielle. Le premier pas stratégique qui s'est concrétisé dans cette direction a été l'acquisition de la société canadienne Aspreva en 2008. Elle a permis d'intégrer en une fois environ 100 cadres de très haut niveau. Le Comité a suivi de près cette évolution en définissant les principes généraux d'engagement et en rencontrant, lors de séances spécifiques, plus de 30 cadres. Le Comité a ainsi pu s'assurer de l'excellent travail de recrutement et de l'évolution de la culture du Groupe, dans le sens défini par le Conseil et tel qu'élaboré par le Comité.

_Aussi, la question de savoir comment rapprocher la Direction du Groupe de la conduite des Domaines d'activités Logistics et Retail a fait l'objet d'intenses discussions et s'est concrétisée d'une façon très satisfaisante avec l'intégration des deux responsables dans la Direction générale.

_Par ailleurs, c'est dans le cadre de ce Comité que la fonction future d'Etienne Jornod a été préparée. Sur l'intervention unanime du Conseil d'administration, Etienne Jornod a accepté de conserver un rôle opérationnel dans le cadre de sa fonction présidentielle. En tant que Président Exécutif, il exercera certaines fonctions opérationnelles définies dans le profil présenté dans ce rapport (page 58). Le Comité a aussi dialogué avec les principaux actionnaires et représentants d'actionnaires de Galenica à ce sujet. La solution retenue permet de conserver la dynamique stratégique et opérationnelle qui caractérise Galenica depuis plus de 15 ans.

_Dans ce cadre, le Comité a aussi interviewé les différents candidats pour la fonction de CEO et a arrêté son choix, donnant lieu à une proposition formelle qui a été acceptée à l'unanimité par le Conseil d'administration. Sur proposition du Comité, le Conseil a décidé de donner le temps nécessaire jusqu'à fin 2011 à David Ebsworth pour parfaire sa connaissance du marché suisse et des spécificités qui donnent au Groupe sa position unique sur ce marché. Il assumera la responsabilité opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2012 sur la base d'un budget qu'il aura lui-même préparé pour tous les Domaines d'activités du Groupe.

_En 2010, le Comité s'est réuni à six reprises. Il a en outre organisé plusieurs réunions informelles d'échange d'informations en Suisse et à l'étranger.

Séparation de la double fonction de Président du Conseil d'administration et de CEO entre deux responsables de direction

_En 2008 déjà, le Conseil d'administration de Galenica avait décidé, sur proposition d'Etienne Jornod, de séparer les fonctions de Président et CEO en 2011. Après avoir assuré pendant 15 ans la conduite du Groupe Galenica en exerçant cette double fonction, Etienne Jornod a fait part au Conseil d'administration de sa décision d'abandonner sa fonction de CEO au 31 décembre 2011.

_Par la suite, Etienne Jornod interviendra comme Président Exécutif du Conseil d'administration, dans le cadre de certaines fonctions opérationnelles définies. Le nouveau CEO, David Ebsworth, reprendra la direction opérationnelle du Groupe. Il est un dirigeant expérimenté sur le plan international, qui apporte un très large savoir-faire à tous les niveaux de l'industrie pharmaceutique et une grande expertise d'importants marchés pharmaceutiques mondiaux.

_Le Conseil d'administration est convaincu que ces changements sont très importants pour l'avenir de la société compte tenu du dynamisme soutenu et de l'internationalisation croissante du Groupe Galenica. Ils garantissent la continuité tout en créant une capacité de direction complémentaire, principalement dans les activités opérationnelles. Ils assurent la pérennité de la forte culture d'entreprise du Groupe Galenica et véhiculent également les notions de stabilité, de croissance et de diversité des chances auprès des collaborateurs.

Rôle du Président Exécutif du Conseil d'administration

_En tant que Président Exécutif, Etienne Jornod (1953) restera chargé de la direction du Conseil d'administration, du développement stratégique du Groupe, des alliances et acquisitions et du positionnement du Groupe pour ce qui est de la communication et des relations avec les parties prenantes. Il exercera notamment ses fonctions exécutives au sein des Conseils d'administration stratégiquement importants du Groupe Galenica, par exemple en tant que Président du Conseil d'administration de Vifor Fresenius Medical Care Renal Pharma et comme membre du Conseil d'administration de Coop Vitality, de même qu'en sa qualité de membre du Conseil d'administration d'Alliance Boots, société avec laquelle Galenica entretient un partenariat stratégique depuis 1999.

_Le Président Exécutif assumera en outre la responsabilité globale de la culture d'entreprise du Groupe, un facteur concurrentiel qui revêt une importance croissante sur le marché du travail. En ce sens, il continuera de fa-

çonner la politique du personnel et la communication du Groupe Galenica. Le Président Exécutif sera très étroitement associé à la réalisation des principaux projets stratégiques. Le caractère suisse du Groupe Galenica doit continuer d'être perçu comme un avantage concurrentiel et développé plus avant. Quelque 6'000 collaborateurs sur les 6'500 que compte actuellement le Groupe sont employés en Suisse.

Rôle du CEO et conduite de la Direction générale du Groupe

_Le nouveau CEO assurera la direction opérationnelle du Groupe dans tous les Domaines d'activités, sera chargé d'établir et de contrôler l'atteinte du budget et développera les relations avec les clients, fournisseurs et autorités. Il sera à la tête de la Direction générale et prendra les décisions les plus importantes en étroite concertation avec le Président Exécutif.

_Le CEO assurera la direction opérationnelle du Groupe et sera responsable du résultat financier. Comme indiqué précédemment, les attributions du CEO seront adaptées en fonction de celles du Président Exécutif. Ainsi, le CEO sera principalement responsable de la gestion opérationnelle du Groupe et de la Direction générale, et donc de la conduite et du contrôle des membres de la Direction générale.

_Le CEO rapportera directement au Président Exécutif, qui sera quant à lui chargé d'informer le Conseil d'administration et de lui soumettre pour consultation et décision les affaires importantes aux niveaux stratégique, personnel et financier.

Le succès de Galenica dépend de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie.

_Le Conseil d'administration est convaincu que le succès de Galenica dépend de la bonne mise en œuvre des décisions stratégiques qu'il a prises ces dernières années et qui ont été confirmées en 2010. Cette étape fait suite à une période de 15 années de perpétuelles transformations, durant lesquelles Galenica, de grossiste pharmaceutique suisse, est devenu un Groupe international diversifié. Avec le lancement en cours de Ferinject® dans le monde entier, la préparation de l'enregistrement d'Injectafer® aux Etats-Unis et du PA21 à l'échelle mondiale, ainsi que la création de la société commune Vifor Fresenius Medical Care Renal Pharma (2010), Galenica est entrée dans une phase de mise en œuvre extrêmement importante. Le succès du lancement de ces produits sera déterminant pour l'avenir du Groupe Galenica. Pour toutes ces raisons, l'importance de l'expérience dans le secteur pharmaceutique international a été prédominante dans le cadre de la définition des exigences posées au nouveau CEO. David Ebsworth présente le profil idéal à cet égard.

David Ebsworth

_David Ebsworth (1954) effectue sa scolarité en Allemagne, à Singapour et en Angleterre. Après avoir passé plusieurs années au service des Royal Engineers de l'Armée territoriale britannique où il est promu premier lieutenant, il obtient un diplôme universitaire de chimie et de germanistique à l'Université de Surrey, Guildford (Angleterre), puis complète ses études par un doctorat en relations industrielles.

_Le parcours professionnel de David Ebsworth débute chez Pfizer en Allemagne, en 1980. Trois ans plus tard, il commence sa carrière dans la Division Pharma de Bayer AG. De 1987 à 1989, il est en poste à Toronto (Canada) où, en qualité de General Manager Pharmaceuticals, il lance plusieurs produits sur le marché et dirige l'intégration du pôle biologique. De retour en Allemagne en 1989, il est l'initiateur, les années suivantes, de la planification du cycle de vie d'Adalat, le principal produit de Bayer. Promu ensuite Executive Vice President, il est responsable Global Marketing & Business Operations, ce qui l'amène entre autres à préparer l'arrivée de Bayer sur le marché chinois et à développer une stratégie «Génériques». David Ebsworth s'installe alors aux Etats-Unis où il dirige, en qualité de Président, la Pharma Division North America à partir de 1995. En 2000, il revient en Allemagne, plus précisément à Leverkusen au siège de Bayer où, nommé Président et General Manager de la Global Pharmaceutical Division, il est responsable d'un chiffre d'affaires de EUR 6 milliards.

_En 2002, David Ebsworth devient CEO d'Oxford Glycosciences, une société biotechnologique cotée à la London Stock Exchange et au Nasdaq et qui est ensuite vendue avec succès à Celltech. Il s'engage par ailleurs, en tant que membre ou président, dans les conseils d'administration de diverses entreprises biotechnologiques et prestataires de services pharmaceutiques en plein essor en Angleterre, en Allemagne et en Europe de l'Est, notamment en tant que président du conseil d'administration de la société japonaise Atani Ltd. et dans la société roumaine A&D Pharma Holdings, grossiste pharmaceutique qui gère sa propre chaîne de pharmacies.

_En 2009, David Ebsworth est nommé membre de la Direction générale du Groupe Galenica, responsable de la Direction générale Pharma et CEO de Vifor Pharma.

Un système de rémunération entrepreneurial et tenant compte des risques pour le Président Exécutif du Conseil d'administration – preuve de confiance dans la stratégie et les collaborateurs

_Le Conseil d'administration du Groupe Galenica et Etienne Jornod ont conçu un nouveau modèle de rémunération pour le futur Président Exécutif du Conseil d'administration: le Conseil d'administration a choisi à l'unanimité et en plein accord avec Etienne Jornod un système nouveau, axé sur les risques. Etienne Jornod s'identifie ainsi entièrement aux actionnaires et prouve qu'il a confiance dans la stratégie et le management du Groupe.

_Etienne Jornod recevra en 2012, au titre de rémunération de ses activités jusqu'en 2017, une allocation unique sous forme d'actions Galenica bloquées pendant toute la durée contractuelle. Il témoigne ainsi de sa disposition à partager tous les risques de l'entreprise, au moment même où l'action Galenica présente l'une des meilleures évolutions 2010 à la Bourse suisse. Il prouve également qu'il a toute confiance dans la stratégie à long terme qu'il a considérablement contribué à façonner au cours des 15 dernières années, ainsi que dans la nouvelle Direction générale qui dirigera le Groupe Galenica à partir de 2012 et dont les membres possèdent toutes les qualités nécessaires pour garantir le succès durable du Groupe.

_L'accord porte sur la période du 1^{er} janvier 2012 au 1^{er} janvier 2017. Pour compenser la renonciation à une rémunération périodique pendant cinq ans (salaire, primes, actions, options ou autres rétributions), le Président Exécutif du Conseil d'administration recevra des actions à leur valeur du marché en février 2011, ainsi qu'un montant de CHF 150'000 par an destiné à la couverture des cotisations du salarié aux assurances. Les actions représentent un revenu imposable annuel d'environ CHF 3.4 mio en moyenne. Elles sont bloquées pendant la durée de l'accord et ne pourront donc pas être vendues avant l'expiration du contrat.

_De par cet engagement, Etienne Jornod supporte l'intégralité des risques stratégiques et opérationnels du Groupe et fait parfaitement coïncider ses intérêts avec ceux des actionnaires. Le Président Exécutif du Conseil d'administration veut ainsi donner un signal fort à la Direction générale et à tous les collaborateurs, et leur exprimer sa confiance et sa solidarité.

_Le Conseil d'administration est convaincu que l'orientation prise à long terme est parfaitement en ligne avec la stratégie du Groupe Galenica qui vise à générer une création de valeur durable en dépit des difficultés et des fluctuations de cours momentanées qui pourraient survenir.

La Direction générale

_Depuis la gauche: Jean-Claude Cléménçon, Felix Burkhard, Gianni Zampieri, David Ebsworth, Etienne Jornod, Fritz Hirsbrunner, Jörg Kneubühler, Philippe Weigerstorfer

Lead Director

_De par sa fonction de Lead Director, Paul Fasel est appelé entre autres à mettre en place une méthode d'évaluation correcte des prestations du Président et de l'Administrateur-délégué. En outre, il préside le Conseil d'administration chaque fois que le Président se récuse. En effet, le processus de déroulement du Conseil d'administration prévoit qu'à chaque séance, les administrateurs peuvent voter sans le Président. Dans ce cas, le Président quitte la réunion et le Lead Director reprend la conduite de la séance qui se poursuit en absence du Président. Cela a été le cas à deux reprises en 2010. Cette procédure permet au Conseil d'administration de débattre librement de certaines affaires, en dehors de toute possibilité d'influence directe du Président. Elle est aussi le gage d'une structure de direction équilibrée, respectueuse de l'esprit des «Checks and Balances».

Contrats de management

_Il n'existe pas de contrat de management au sens du chiffre 4.3 de la DCG (Directive SIX concernant les informations relatives à la Corporate Governance).

Conduite de l'entreprise

_La Direction générale prend en charge l'exécution des tâches et des décisions du Conseil d'administration. Ce dernier fixe les objectifs correspondants, en définit le budget et contrôle leur réalisation. Ce contrôle s'accomplit, d'une part, par la remise d'un rapport mensuel au Conseil d'administration, présentant les données chiffrées pertinentes ainsi que les principaux événements et développements, et, d'autre part, au moyen du cycle de planification. Ainsi, au 1^{er} trimestre, la Direction générale compare les chiffres des comptes annuels avec ceux du budget. Au 2^e trimestre, elle analyse l'exercice en cours au moyen d'une «dernière prévision 1» et établit un plan à moyen terme sur trois ans. Au 3^e trimestre intervient l'évaluation du bouclage semestriel, et, au 4^e trimestre, le résultat d'exploitation prévisionnel («dernière prévision 2») est retenu comme base pour l'établissement du budget de l'année suivante.

_Le Conseil d'administration entretient des contacts étroits avec les membres de la Direction générale et les convie à prendre part à ses séances pour traiter de certaines questions à l'ordre du jour. De même, les membres de la Direction générale sont invités lors de ces séances à rendre compte de la marche des affaires de leur Domaine d'activités et à débattre avec le Conseil d'administration des affaires importantes qui sont en cours. Le Conseil d'administration invite aussi régulièrement d'autres membres de la Direction ou les principaux dirigeants des sociétés appartenant au Groupe pour qu'ils rendent compte de leurs activités et présentent leurs projets.

DIRECTION GÉNÉRALE

Obligations et devoirs

_La Direction générale est chargée de la conduite du Groupe et de ses sociétés en conformité avec les prescriptions du Conseil d'administration et sur la base d'une planification à moyen terme, d'objectifs annuels, de l'organisation et du budget.

RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Principes d'évaluation

Politique salariale et stratégie à long terme du Groupe (stakeholder value)

_La politique salariale du Groupe s'inscrit dans la stratégie de développement à long terme du Groupe, définie par le Conseil d'administration. Elle prend notamment en considération le fait que le succès économique s'obtient sur le long terme. En outre, la poursuite d'une stratégie à long terme exige de tenir compte d'un grand nombre de paramètres, si bien que les gains à court terme ne se repercutent pas proportionnellement sur les rémunérations. Dans le même ordre d'idées, la société renonce à des indemnités sous forme d'options négociables et fait participer les membres du Conseil d'administration, les membres de la Direction générale et les membres de la Direction au succès de l'entreprise sous la forme d'actions. Dans le cadre du plan de souscription d'actions destiné au personnel, les collaborateurs ont le droit d'acquiescer tous les ans, indépendamment de leur rémunération, un nombre d'actions réglementaire déterminé (pour plus d'informations, se reporter aux pages 105, 137 et 138).

Système de rémunération

_La rémunération comprend un salaire de base et, s'agissant des membres de la Direction générale ainsi que des membres de la Direction, un bonus. Le système de bonus permet aux membres de la Direction générale (MDG) de participer aux résultats du Groupe et aux membres de la Direction (MDI) de participer aux résultats du Groupe ainsi qu'aux résultats du Domaine d'activités. Il récompense également la réalisation des objectifs personnels. Les membres de la Direction générale et certains membres de la direction bénéficient en outre d'une rémunération variable à long terme.

_Le système de bonus vise à inciter les membres de la Direction à contribuer à tous les niveaux, par leurs déci-



Membres de la Direction générale

Etienne Jornod, CEO

- _Né en 1953, citoyen suisse
- _Lic. ès sc. éc., HEC Université de Lausanne/Senior Executive Program, Stanford (Etats-Unis)
- _Entre au service du Groupe en 1975 comme Junior Product Manager, quitte le Groupe en 1978, le réintègre en qualité d'assistant de la Direction générale en 1981 au terme d'études universitaires, membre de la Direction générale en 1989, Président et Administrateur-délégué de Galenica SA depuis 1996
- _Membre du Conseil d'administration d'Alliance Boots

Fritz Hirsbrunner, Vice-CEO et CFO, Responsable de la Direction générale Finances et Corporate Services

- _Né en 1949, citoyen suisse
- _Lic. ès sc. éc., HEC Université de Lausanne/Senior Executive Program à l'IMD, Lausanne
- _Entre au service du Groupe en 1977 en qualité d'assistant de la Direction générale, membre de la Direction générale depuis 1992
- _Membre du Conseil d'administration de Berlac SA, Sissach, et d'IVF Hartmann Holding AG, Neuhausen
- _Membre du Conseil de fondation d'IST, Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel, Zurich

Felix Burkhard, Responsable du Domaine d'activités Retail

- _Né en 1966, citoyen suisse
- _Lic. ès sc. éc. HSG/expert-comptable diplômé
- _Travaille en tant que réviseur chez Revisuisse PriceWaterhouse à Berne et Responsable Finances et Controlling chez Amidro à Bienne avant de rejoindre le Groupe
- _Entre au service du Groupe en 1996 comme Corporate Controller, dès 2000 adjoint du Responsable du Domaine d'activités Retail, de plus, à partir de 2008, Responsable de la chaîne de pharmacies Amavita, depuis 2010 Responsable du Domaine d'activités Retail et membre de la Direction générale

Jean-Claude Cléménçon, Responsable du Domaine d'activités Logistics et Responsable HealthCare Information

- _Né en 1962, citoyen suisse
- _Diplôme de logistique à l'Ecole supérieure sfb, Zurich
- _Program for executive development (PED) à l'IMD, Lausanne
- _Avant de rejoindre le Groupe, Responsable de production chez Rheintub SA, Rheinsulz, et Directeur de Raintec S.à r.l. à Dogern (Allemagne)
- _Entre au service du Groupe en 1995 en tant que Responsable de Galexis Zurich, à partir de 1999 Responsable du centre de distribution de Schönbühl, dès 2002 Responsable Galexis, et depuis 2005, Responsable du Domaine d'activités Logistics; et de plus, à partir de 2010, chargé de la conduite du Domaine d'activités HealthCare Information et membre de la Direction générale
- _Membre d'administration d'Helvecura société coopérative, Berne

Dr David R. Ebsworth, Responsable de la Direction générale Pharma, CEO de Vifor Pharma

- _Né en 1954, citoyen britannique
- _BSc en chimie et germanistique, PhD en relations industrielles comparées, Université de Surrey (Angleterre)
- _Product Manager chez Pfizer en Allemagne à partir de 1980, divers postes dirigeants chez Bayer AG en Allemagne, au Canada et aux Etats-Unis de 1983 à 2001, CEO d'Oxford Glycosciences UK Ltd. en 2002, consultant et administrateur de diverses entreprises en Allemagne, en Angleterre et en Europe de l'Est à partir de 2003
- _Entre au service du Groupe Galenica en 2009 en qualité de membre de la Direction générale, Responsable de la Direction générale Pharma et CEO de Vifor Pharma
- _Membre du Conseil d'administration d'Intercell AG, Autriche

Dr Jörg Kneubühler, Responsable Corporate Finance et Controlling

- _Né en 1960, citoyen suisse
- _D. rer. pol., Université de Berne
- _Occupe différents postes dans le secteur financier chez Swatch Group avant de rejoindre le Groupe
- _Entre au service du Groupe comme Responsable Finances et Administration de Vifor Pharma en 2002, assume la fonction de Responsable Controlling du Groupe Galenica à partir de 2006 et devient Responsable Corporate Finance et Controlling du Groupe Galenica et membre de la Direction générale en 2009

Philippe Weigerstorfer, Responsable de la Direction générale Corporate Development

- _Né en 1959, citoyen suisse
- _Lic. rer. pol., Université de Bâle
- _Occupe, avant de rejoindre le Groupe, diverses fonctions de marketing chez Sandoz Switzerland et, à partir de 1996, au siège de Sandoz/Novartis à Bâle en qualité de Therapeutic Area Head dans le secteur Corporate Marketing, et ce dans plusieurs domaines (Dermatologie notamment)
- _Entre au service du Groupe en 1999, membre de la Direction générale depuis 2000

Dr Gianni Zampieri, Responsable des Opérations industrielles de Vifor Pharma, Responsable d'OM Pharma

- _Né en 1956, citoyen suisse
- _Dr. ès sc. nat., NDS BWI EPF Zurich/Senior Executive Program, Stanford (Etats-Unis)
- _Travaille chez Roche et Novartis (Strategic Planning) avant de rejoindre le Groupe
- _Entre au service du Groupe en 1996, Responsable de la Direction de Vifor (International) à partir de 1997, Responsable des Opérations industrielles de Vifor Pharma depuis 2008, membre de la Direction générale depuis 2002

_Philippe Milliet, qui était Responsable de la Direction générale Santé depuis 2004 en tant que membre de la Direction générale, a abandonné cette fonction en août 2010.

sions et leurs actions, à la réalisation des objectifs, et donc à la pérennité des bons résultats du Groupe ainsi que du Domaine d'activités et de la société auquel/à laquelle ils appartiennent. Il s'agit de faire coïncider les intérêts des actionnaires avec ceux du Groupe et de la Direction. En outre, la participation en actions favorise l'identification à l'entreprise.

_Le système de rémunération ne comporte pas de dispositions particulières sur le malus. Tant le bonus que la rémunération à long terme (cf. ci-dessous) dépendent du degré d'atteinte de l'augmentation de la valeur définie (GEP) ainsi que de l'évolution du cours de l'action. Une mauvaise performance affecte inévitablement la rémunération totale.

_La pondération des différentes composantes dépend de l'échelon de fonction.

_Plus l'influence directe d'un membre sur le résultat est importante, plus la composante financière de l'objectif est pondérée.

_Le CEO et le CFO exercent une influence décisive sur l'évolution à long terme de l'entreprise. Il leur incombe de fixer les bonnes priorités et d'assurer l'augmentation future de la valeur. Les choix stratégiques correspondants sont primordiaux pour la fixation des objectifs individuels. L'orientation vers le développement à long terme de l'entreprise est prise en compte dans la structuration

de la rémunération du CEO et du CFO, qui n'est pas uniquement alignée sur les objectifs annuels, mais aussi sur l'atteinte d'objectifs pluriannuels.

_Le bonus annuel et la rémunération variable à long terme constituent deux éléments indépendants qui font l'objet d'un calcul et d'une pondération distincts.

Calcul du bonus

_Détermination du bonus cible. En début de période, on détermine le bonus à verser en cas de réalisation intégrale (100%) des objectifs dans toutes les composantes. Ce montant est appelé bonus cible.

_En principe, le bonus cible est déterminé chaque année sous la forme d'un montant absolu.

_Une fois les résultats d'exploitation connus, le bonus dû aux membres de la Direction est calculé sur la base des paramètres quantitatifs. La réalisation des objectifs individuels personnels est évaluée par le supérieur hiérarchique direct, qui soumet ensuite une proposition correspondante à la Direction compétente. L'approbation et la fixation définitives du bonus à verser incombent à la Direction générale.

_S'agissant des membres de la Direction générale, la détermination du bonus cible ainsi que l'évaluation de la réalisation des objectifs individuels incombent au Comité Rémunération et Nomination.

Actions détenues par le Conseil d'administration et par la Direction générale

	Actions détenues au 31.12.2010	Plan d'actions de fidélisation de la Direction générale Actions propriété de Galenica SA jusqu'à l'échéance	Echéance
Conseil d'administration			
Etienne Jornod, Président et Administrateur-délégué	11'169	8'750	2012
Paul Fasel	5'571	–	–
Daniela Bosshardt-Hengartner	799	–	–
Kurt W. Briner	1'868	–	–
Michel Burnier	–	–	–
Hans Peter Frick	–	–	–
Stefano Pessina	814	–	–
This E. Schneider	2'037	–	–
Direction générale hormis le Président et CEO			
Felix Burkhard	970	375	2012
Jean-Claude Clémenton	669	–	–
David Ebsworth	166	–	–
Fritz Hirsbrunner	5'997	2'500	2011
Jörg Kneubühler	1'046	500	2012
Philippe Weigerstorfer	3'453	250	2012
Gianni Zampieri	2'568	1'250	2012

_Fixation des objectifs. Les objectifs sont fixés en début de période.

_Composante financière Groupe: la valeur cible est l'augmentation du Galenica Economic Profit (GEP) du Groupe. Elle est fixée par la Direction générale et le Conseil d'administration.

_Composante financière Domaine d'activités: la valeur cible est l'augmentation du Galenica Economic Profit (GEP) du Domaine d'activités. Elle est fixée par la Direction générale et le Conseil d'administration.

_Composante individuelle avec objectifs personnels: les valeurs cibles individuelles sont convenues avec le supérieur hiérarchique direct, sous forme quantitative et/ou qualitative.

_S'agissant des membres de la Direction générale, la pondération des différentes composantes incombe au Comité Rémunération et Nomination. Les valeurs cibles intègrent des éléments tant quantitatifs que qualitatifs.

Bonus maximal

_Le bonus maximal proportionnel au titre des composantes financières Groupe et Domaine d'activités est égal à 220% du bonus cible, et le bonus maximal proportionnel au titre de la composante individuelle ne peut excéder 150% du bonus cible. Du fait de la pondération correspondante des composantes, le bonus total est plafonné à 200% du bonus cible.

_Galenica Economic Profit. Le Galenica Economic Profit (GEP) est un indicateur qui prend en compte les principes de la conduite axée sur la valeur, en ce sens que le Groupe Galenica entend réaliser, dans l'intérêt des actionnaires et d'autres parties prenantes importantes, un rendement global à long terme supérieur au coût moyen pondéré du capital.

_Vous trouverez des informations complémentaires sur la gestion des capitaux dans l'annexe aux comptes annuels consolidés à la page 137.

_Versement du bonus. Le bonus est versé dans l'année suivant la publication des résultats d'exploitation. En fonction du poste de cadre occupé, 16% ou 32% du bonus sont versés sous forme d'actions nominatives de Galenica SA, le solde étant versé en espèces. Les actions étant assorties d'une période de blocage de cinq ans pendant laquelle elles ne peuvent être vendues, un rabais est accordé sur leur cours de remise.

_Le cours de remise des actions nominatives correspond:

_pour les membres de la Direction (MDI), au cours de Bourse moyen du mois précédant la conférence de presse de bilan, déduction faite d'un rabais de 25%.

Le versement intervient dans le mois suivant la conférence de presse de bilan.

_pour les membres de la Direction générale (MDG), au cours de Bourse moyen du mois de janvier de l'année de versement du bonus, déduction faite d'un rabais de 25%.

Rémunération variable à long terme

_Le programme Long Term Incentive (LTI), la troisième composante de la rémunération, vise à motiver les cadres concernés à favoriser à tous les niveaux, par leurs décisions et leurs actions, la réalisation des objectifs d'augmentation de la valeur à moyen et long termes. Par cet instrument, Galenica entend également concilier les intérêts du management et du Groupe d'une part, des actionnaires d'autre part, tout en pérennisant de bons résultats. Le programme LTI est en outre un facteur de fidélisation à Galenica et d'identification à l'entreprise.

_Le programme LTI permet de compléter, par une rémunération variable et orientée sur le long terme, le bonus calculé sur la base de la réalisation des objectifs annuels. Il repose sur ce qu'il est convenu d'appeler des «Performance Units». Les Performance Units sont un engagement que les bénéficiaires concernés se verront attribuer, s'ils atteignent certains objectifs de performance à long terme convenus, un certain nombre d'actions Galenica. Le nombre d'actions attribuées dépend donc de la réalisation des objectifs de performance à long terme. Les Performance Units sont virtuelles: en d'autres termes, il n'est pas remis de parts réelles. Ce nombre est fixé en fonction d'un pourcentage défini du salaire de base annuel et du cours de référence de l'action à la date d'attribution. Les facteurs déterminants de la valeur du LTI sont la performance opérationnelle du Groupe Galenica ainsi que l'évolution du cours de l'action Galenica. La courbe des bonus (0% du nombre de Performance Units attribuées) démarre avec le Galenica Economic Profit (GEP) à la date d'attribution des Performance Units et évolue en fonction de la réalisation des objectifs d'augmentation de la valeur qui sont chacun fixés sur trois ans. Le plan est limité à une réalisation des objectifs maximale de 200%.

_Ont accès au LTI les membres de la Direction générale (MDG) ainsi que certains membres de la Direction (MDI). La décision d'autoriser la participation au programme LTI incombe, pour les membres de la Direction générale, au Comité Rémunération et Nomination et, pour les membres de la Direction (MDI), à la Direction générale du Groupe Galenica. Chaque plan LTI est triennal. Un nouveau plan LTI démarre au début de chaque exercice, assorti de nouveaux objectifs sur trois ans et d'une nouvelle période de calcul. Le premier plan triennal de ce type est arrivé à échéance pour versement à fin 2010.

_Les paramètres suivants ont servi au calcul:

_pourcentage défini du salaire de base par participant; cours de l'action lors de l'émission: (CHF 355.20); cours moyen de l'action au 4^e trimestre 2010: (CHF 507.00); degré d'atteinte des objectifs (110.5%).

_La rémunération variable, composée du bonus ainsi que du plan LTI versé aux membres de la Direction et de la Direction générale qui y ont droit, était comprise dans une fourchette entre 70% et 240% de la composante fixe du salaire.

Autres informations concernant les rémunérations et les contrats de travail

_Indemnités versées aux membres du Conseil d'administration. La vision à long terme s'applique également au calcul des indemnités versées aux membres du Conseil d'administration. Ceux-ci perçoivent donc une grande partie de leurs indemnités sous forme d'actions assorties d'une période de blocage de cinq ans.

_Rémunération du Président du Conseil d'administration et CEO, ainsi que du CFO. S'agissant de la rémunération du Président du Conseil d'administration et CEO, ainsi que du Vice-CEO et CFO, les critères stratégiques et qualitatifs de nature à assurer le développement du Groupe à long terme sont prédominants, et notamment les objectifs susceptibles de favoriser la volonté de renforcer la position stratégique du Groupe, même si cela ne se traduit pas directement par une augmentation du bénéfice à court ou moyen terme.

Traitements et honoraires annuels 2010

Conseil d'administration

_Les montants versés aux membres du Conseil d'administration pour l'année 2010 sont mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels de Galenica SA (page 149).

_Au 31 décembre 2010, les membres du Conseil d'administration détenaient 22'258 actions (se reporter aux tableaux à la page 62 et 149 pour des informations détaillées). Le Président du Conseil d'administration est tenu de détenir des actions de l'entreprise pour un montant correspondant au minimum à son salaire annuel.

Membres de la Direction générale

_Les montants versés aux membres de la Direction générale sont mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels de Galenica SA (page 150). Après cinq ans de fonction, chaque membre de la Direction générale est tenu de détenir des actions de l'entreprise pour un montant équiva-

lent au minimum à 75% de son salaire annuel. Les actions détenues par les membres de la Direction générale au 31 décembre 2010 figurent dans les tableaux aux pages 62 et 150.

Options

_Ni les membres du Conseil d'administration, ni les membres de la Direction générale ne détiennent d'options négociables. En outre, la société n'a accordé aucun prêt à des membres du Conseil d'administration ou à des membres de la Direction générale.

Indemnités de départ

_En 2010, aucune indemnité de départ, ni aucune rémunération supplémentaire n'a été octroyée aux actuels ou aux anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale.

DROIT DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

_L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées selon les besoins, par décision de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration, sur proposition de l'organe de révision ou à la demande écrite et motivée d'un ou de plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins 7% de la totalité du capital-actions inscrit au registre du commerce.

_Chaque action inscrite dans le registre des actions donne droit à une voix à l'Assemblée générale. Les actionnaires ont également droit aux dividendes et disposent de tous les autres droits que leur confère le Code suisse des obligations (CO).

Restriction du droit de vote et droit de représentation

_Des restrictions du droit de vote sont possibles en ce sens que le Conseil d'administration peut refuser le droit d'agir en qualité d'actionnaire avec droit de vote à tout acquéreur d'actions avec droit de vote, pour les actions qu'il détient pour plus de 5% (y compris celles déjà inscrites au registre des actions) de la totalité des voix. Pour des informations détaillées, voir page 52.

_Moyennant une procuration écrite, tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale, mais seulement par un autre actionnaire, par un membre d'un organe de l'entreprise, par un représentant indépendant ou par un dépositaire.

Procédures et conditions auxquelles les limitations des droits de vote peuvent être levées

_Pour que l'Assemblée générale entre en matière sur la levée des limitations des droits de vote, il faut que des actionnaires qui, ensemble, représentent au minimum 0.5% du capital-actions inscrit au Registre du commerce requièrent par écrit, jusqu'à 40 jours avant l'Assemblée générale, l'inscription de cet objet à l'ordre du jour en indiquant leurs propositions. L'acceptation de cette proposition requiert au moins les deux tiers des voix représentées et la majorité absolue des valeurs nominales des actions représentées.

Majorités statutaires

_En complément des dispositions de l'art.704 CO, les décisions suivantes de l'Assemblée générale requièrent au moins les deux tiers des voix représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées:

_Modification des dispositions relatives aux restrictions de transmissibilité des actions nominatives (art.15c des statuts).

_Conversion d'actions nominatives en actions au porteur, et inversement (art.15d des statuts).

Convocation à l'Assemblée générale

_En ce qui concerne la convocation à l'Assemblée générale et l'inscription d'objets à l'ordre du jour, les statuts ne diffèrent pas des prescriptions légales. L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration 20 jours au moins avant la date prévue. Les actionnaires sont invités par notification dans les organes de publication. La convocation peut en outre se faire par lettre à tous les détenteurs d'actions nominatives à l'adresse inscrite au registre des actions. Les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour, sont mentionnés dans la convocation.

Inscription à l'ordre du jour

_Des actionnaires qui représentent ensemble des actions totalisant au moins 0.5% du capital-actions inscrit au Registre du commerce peuvent, jusqu'à 40 jours avant l'Assemblée générale, requérir par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour, en indiquant leurs propositions.

Registre des actions

_Le registre des actions est clos dix jours avant la date de l'Assemblée générale. Jusqu'au terme de cette dernière, aucun nouvel actionnaire ne peut être inscrit au registre des actions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée générale du 6 mai 2010

_L'Assemblée générale a réélu MM. Kurt W. Briner et This E. Schneider pour un nouveau mandat de trois ans. Carl M. Meyer a atteint la limite d'âge. Lors de l'Assemblée générale, les grands services qu'il a rendus au Groupe Galenica ont été salués. En outre, MM. Michel Burnier, St-Légier, et Hans Peter Frick, Rolle, ont été élus au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

_Par ailleurs, l'autorisation du Conseil d'administration d'augmenter le capital de CHF 65'000 maximum, comme précédemment, a été renouvelée, mais en prolongeant le délai jusqu'au 5 mai 2012.

_Compte tenu de plusieurs modifications de la loi, l'Assemblée générale a également décidé d'adapter différents articles des statuts.

_En outre, un nouveau vote consultatif a eu lieu sur le Rapport de rémunération. Celui-ci a recueilli, sans discussion, une large adhésion.

Assemblée générale du 5 mai 2011

_Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection de M. Etienne Jornod pour un nouveau mandat de trois ans.

_De plus, un vote consultatif sur le Rapport de rémunération aura à nouveau lieu en 2011.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre

Proposition du Conseil d'administration
en CHF

	2010	2009
Bénéfice au bilan		
Report de bénéfice de l'année passée	1'036'710	3'598'768
Bénéfice de l'exercice	52'649'545	46'187'942
Bénéfice au bilan	53'686'255	49'786'710

Dividende par action (valeur nominale 0.10)

CHF 8.00 (2009: CHF 7.50)	(52'000'000)	(48'750'000)
Bénéfice à reporter	1'686'255	1'036'710

PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

_Les dispositions de l'art. 22 LBVM (Loi fédérale sur les Bourses et le commerce des valeurs mobilières), permettant de déroger à l'obligation de présenter une offre, ne sont pas modifiées dans les statuts. Les contrats de travail des membres de la Direction générale et des membres de la Direction ne contiennent pas non plus de dispositions à ce sujet.

GESTION DES RISQUES

_Galenica a mis en place un processus de gestion des risques. Celui-ci aide les cadres responsables au sein des sociétés, ainsi que la Direction générale et le Conseil d'administration, à identifier les risques potentiels en temps utile et, le cas échéant, à prendre des mesures préventives. L'objectif est que, indépendamment des obligations légales, les risques majeurs soient identifiés, évalués et gérés en tenant compte des opportunités à saisir, à tous les niveaux de l'encadrement.

Définition du risque

_Galenica entend par «risque» la possibilité qu'un événement ou un acte entraîne des pertes financières directes ou d'autres inconvénients.

Objectifs

_Pour Galenica, les trois objectifs majeurs de la gestion des risques sont les suivants:

- _créer un cadre qui permette de gérer efficacement les risques au sein du Groupe Galenica et qui, intégré dans les processus existants de conduite et de planification, contribue efficacement à la prise de conscience des risques à tous les échelons du management;
- _mettre en place et faire fonctionner un système de gestion des risques allégé et non bureaucratique qui protège les Domaines d'activités existants ainsi que leur capacité bénéficiaire;
- _faire savoir de manière convaincante aux parties prenantes que Galenica dispose d'un système efficace de gestion des risques.

Surveillance et conduite

_La gestion des risques au niveau du Groupe Galenica porte sur les risques stratégiques susceptibles d'avoir des conséquences significatives pour le Groupe ou du moins pour un ou plusieurs de ses Domaines d'activités. La gestion des risques opérationnels est définie et menée spécifiquement par les différentes sociétés opérationnelles du Groupe, sachant toutefois que des événements opérationnels survenant dans les sociétés du Groupe peuvent tout à fait influencer sur l'identification de risques stratégiques. Les risques sont gérés par la hiérarchie de management la mieux appropriée à cet effet, à l'échelon adéquat. Ainsi, les mesures qui s'imposent sont prises de manière efficace, et les expériences sont étayées au sein du Groupe.

_L'analyse systématique des risques-clés permet au Conseil d'administration de Galenica de se concerter sur la stratégie retenue, de classer les risques par ordre de priorité, d'allouer des ressources en conséquence et, le cas échéant, de prendre des mesures. Un aperçu de l'évaluation des risques est remis au Conseil d'administration de Galenica à chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins une fois par an.

_Les Directions connaissent les risques auxquels sont exposés le Groupe ainsi que leurs Domaines d'activités respectifs; elles les évaluent et remettent une synthèse de leur analyse au Conseil d'administration qui dispose ainsi des informations essentielles requises pour évaluer les risques stratégiques. Les Directions mettent en œuvre les mesures éventuellement prises et sont responsables du bon fonctionnement du processus de gestion des risques.

_Vous trouverez des informations complémentaires sur la gestion des risques financiers dans l'annexe aux comptes annuels consolidés, pages 100 à 101.

ORGANE DE RÉVISION

_L'organe de révision du Groupe est Ernst & Young SA, Berne, depuis 1992. Depuis l'exercice 2008, Thomas Nösberger, Dr.rer.pol., CPA, partenaire d'Ernst & Young, est responsable du mandat.

_Les honoraires de l'organe de révision Ernst & Young pour son travail de révision effectué durant l'exercice 2010 chez Galenica et les sociétés du Groupe se sont montés à environ CHF 1'122'000.

_Pour l'année écoulée, les honoraires d'Ernst & Young et de ses partenaires pour l'exécution de mandats supplé-

mentaires pour Galenica et ses sociétés se sont élevés à CHF 317'000. Ils sont répartis de la manière suivante:

_prestations supplémentaires liées à la révision:
CHF 196'000

_conseil fiscal et juridique: CHF 21'000

_conseil lié aux transactions, y compris «due diligence»: CHF 100'000.

_Thomas Nösberger a participé en 2010 à deux séances du Comité Audit. Par ailleurs, l'organe de révision a présenté son rapport lors de la séance du Conseil d'administration du 12 mars 2010.

_L'organe de révision est régulièrement tenu au courant des nouveaux projets par le Conseil d'administration. L'activité de l'organe de révision est analysée par le Comité Audit, au moins une fois par année. Les critères pris en compte sont notamment les suivants: compétence concernant les questions liées à la présentation des comptes, compréhension de la structure complexe du Groupe, qualité du rapport, respect des délais, indépendance et coûts. La participation à la partie financière de la «due diligence» dans le cadre des acquisitions et du conseil juridique qui s'y rapporte améliore l'efficacité.

POLITIQUE D'INFORMATION

_Galenica et ses sociétés mènent une politique d'information active et transparente à l'égard de toutes les parties prenantes. La cohérence et la fiabilité sont deux valeurs fondamentales qui se reflètent dans une communication factuelle, exhaustive et professionnelle.

_Publicité événementielle. Les événements importants et de nature à influencer sur les cours sont rendus publics en temps opportun par le biais de médias électroniques, en respectant toujours la directive de la Bourse suisse (SIX). Les collaborateurs concernés sont les premiers informés lorsque la situation le permet et l'autorise.

_Publications périodiques. Chaque année, Galenica publie un rapport annuel et un rapport semestriel. Le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé est rendu public en janvier de l'année suivante par la voie d'un communiqué de presse. En outre, le Groupe propose une publication périodique, intitulée «Galenica NEWS», qui informe les parties prenantes intéressées sur les réflexions stratégiques, les événements et les activités spécifiques, ainsi que sur les nouveautés en matière de produits et services.

_Toutes les publications périodiques peuvent être adressées par courrier aux actionnaires sur simple demande de ces derniers. La convocation à l'Assemblée générale leur est également adressée par courrier et elle est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

_Internet. Toutes les publications de Galenica, ainsi que tous les communiqués de presse et des informations complémentaires sur le Groupe, peuvent être consultés sur le site Internet de Galenica: www.galenica.com.

Interlocuteurs et dates de publication importantes

_Pour les actionnaires

_Pour les actionnaires, en ce qui concerne les questions de Corporate Governance:

Etienne Jornod, Président et Administrateur-délégué, téléphone +41 58 852 81 11

_Paul Fasel, Vice-président du Conseil d'administration et Lead Director, téléphone +41 58 852 81 11

_Pour les investisseurs

_Fritz Hirsbrunner, Vice-CEO et CFO,
Responsable de la Direction générale Finances et Corporate Services, téléphone +41 58 852 85 29

_Pour les médias

_Christina Hertig, Responsable de la Communication, téléphone +41 58 852 85 17

_Agenda 2011/2012

_Assemblée générale: 5 mai 2011

_Rapport semestriel 2011: 17 août 2011

_Chiffre d'affaires 2011: janvier 2012

GESTION DES MARQUES

Philosophie et mise en œuvre

_Compétence dans le domaine de la santé. Le nom de Galenica est synonyme de grande compétence dans le domaine de la santé. Galenica entend être perçue comme un groupe performant sur le marché de la santé.

_Personnalité de l'entreprise. L'objectif de la stratégie en matière de marques est de présenter le Groupe Galenica sur le marché comme un groupe d'entreprises homogène et de témoigner clairement de la cohésion des sociétés de Galenica. Une identité uniforme (Corporate Identity) et une présentation visuelle uniforme (Corporate Design) sont deux éléments essentiels à cet effet: l'identité graphique cohérente de toutes les sociétés du Groupe facilite le positionnement du Groupe et de ses sociétés. En raison de la diversité de leurs activités, les sociétés de Galenica interviennent toutefois sur le marché sous leur propre raison sociale.

Marques des sociétés du Groupe

_Sur la base de cette stratégie, la plupart des sociétés dans lesquelles Galenica détient une participation de plus de 50% adoptent l'identité graphique commune (Corporate Design). L'intégration de nouvelles sociétés se fait progressivement et selon un processus défini. Dans le cas des marques connues et bien introduites, d'importants aspects liés à la stratégie de marché sont pris en compte. Les éléments fondamentaux du Corporate Design font l'objet de deux manuels destinés aux collaborateurs et aux partenaires externes. Ces manuels concernent toutes les applications, par exemple les lettres, les documents imprimés, les enseignes, les sites Internet ou les cadeaux publicitaires. Ils sont disponibles sous forme imprimée et sous format électronique. En outre, des formations internes relatives à l'utilisation du Corporate Design de Galenica sont régulièrement organisées à l'intention des nouveaux collaborateurs; elles sont également ouvertes aux collaborateurs qui souhaitent rafraîchir ou approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

_En 2009, un nouveau concept a été élaboré pour le site Internet du Groupe Galenica. L'objectif a consisté à mieux adapter les structures de contenu, les offres et la présentation visuelle aux exigences actuelles et aux besoins de la clientèle, aussi bien pour le Groupe Galenica que pour toutes les sociétés suivant le Corporate Design du Groupe. En mars 2010, le nouveau site Internet de Galenica a été mis en ligne, suscitant des échos très positifs. Dans le courant de 2011, les sites Internet des sociétés seront également adaptés conformément au nouveau concept.

_Protection des marques des sociétés du Groupe. Galenica suit et protège systématiquement les marques de ses sociétés dans tous les pays où elle intervient.

Marques de produits et services

_Les marques des sociétés du Groupe sont complétées par des marques de produits et services qui s'adressent directement aux clients des sociétés concernées: par exemple, les préparations du Domaine d'activités Pharma, les prestations de services du Domaine d'activités Logistics, les offres des modèles de pharmacies Amavita ou Sun Store du Domaine d'activités Retail, ainsi que les bases de données et les logiciels relevant du domaine de la gestion de l'information. Les présentations de ces produits et services étant adaptées sur mesure aux marchés et clients des sociétés, elles se distinguent du Corporate Design du Groupe. L'identité graphique, de même que les mesures de communication et de marketing y afférentes, sont définies et mises en œuvre par les sociétés. Les événements et activités concernant les marques de produits et services, ainsi que les sondages effectués auprès de la clientèle durant l'exercice, font l'objet du chapitre Domaines d'activités du Groupe Galenica, page 17 et suivantes.

_Protection des marques de produits et services. Les marques de produits et services sont systématiquement suivies et protégées par lesdites sociétés dans tous les pays où elles sont utilisées.

PRINCIPALES MARQUES DU GROUPE GALENICA

Marque ombrelle



Marques des sociétés du Groupe

PHARMA

- Vifor Pharma
- OM Pharma
- Vifor Fresenius Medical Care Renal Pharma

LOGISTICS

- Alloga
- Galexis
- Unione Farmaceutica Distribuzione

RETAIL

- GaleniCare
- Winconcept

AUTRES: HCI

- HCI Solutions
- Documed
- e-mediat
- Triamun HCI Solutions

Formats de pharmacies

- AMAVITA+
- SUN STORE
- coop vitality+
- MEDI SERVICE

Marques de produits et prestations

Produits à base de fer

- ferinject
- Venofer
- Maltofer

OM Pharma

- Broncho-Vaxom
- Uro-Vaxom
- Dicynone
- Doxium

Produits OTC

- Algifor
- ANTI BRUMM
- EQUAZEN
- PERSKINDOL
- Otagan
- Triofan

Services

- KUKO
- KUKO plus
- IMPACT
- GALecoline
- GAL e-News
- Medival Update
- Pharm Update

Services

- StabilCard
- SUNCARD
- MEDI PASS
- Feelgood's

Content

- Compendium Suisse des Médicaments
- Bréviaire des Médicaments
- compendiumPORTAL
- galdat
- hospINDEX
- insureINDEX
- medINDEX
- pharmINDEX
- SwissDocu

Process

- Tria Med
- Tria One
- Tria Pharm